

8^e édition du Baromètre Ifop/Agefiph sur la « perception de l'emploi des personnes en situation de handicap »

2 Français sur 3 estiment que les Jeux Paralympiques ont amélioré la perception du handicap en France... mais les difficultés persistent

Paris, le 17 septembre 2025 - Depuis 2018, l'Agefiph et l'Ifop mesurent la perception du handicap dans l'emploi. Ils publient aujourd'hui les conclusions de la 8^e édition de cette enquête, un an après les Jeux Paralympiques de Paris. En ressortent des enseignements contrastés : malgré une récente mise en lumière des différentes situations de handicap, des forces et des talents existants, les préjugés restent toujours aussi forts et persistants concernant l'emploi des personnes handicapées. Autre enseignement : l'urgence d'agir pour déstigmatiser les questions de santé mentale est plus que jamais d'actualité.

L'héritage mitigé des Jeux Paralympiques face à des représentations tenaces

Le succès indéniable des Jeux Paralympiques de Paris a mis en lumière les handicaps auprès de la France entière, donnant une image plus que positive. En effet, **plus de deux tiers des Français (67%) reconnaissent que cela a amélioré la perception du handicap.**

Cependant, les représentations restent figées autour de stéréotypes liés au handicap moteur. **Le « fauteuil roulant » demeure l'archétype dominant dans l'imaginaire collectif.** Il est en effet le deuxième terme qui vient en tête des répondants quand on leur demande ce que leur inspire le handicap (derrière le mot « difficultés »). Une représentation tronquée quand on sait que 80% des handicaps sont invisibles. Une proportion profondément sous-estimée par la quasi-totalité des Français (92%).

La perception de difficultés à l'embauche des personnes handicapées atteint un niveau record

76% des Français estiment qu'il est difficile d'embaucher une personne handicapée. Un score historiquement élevé depuis la première édition du Baromètre en 2018, où il s'élevait « seulement » à 67%.

Cette perception concerne tous les publics interrogés, soit par expérience, soit parce qu'ils ont eux-mêmes intégré ces représentations. En effet, les personnes handicapées partagent ce constat : **73% d'entre elles estiment qu'embaucher une personne en situation de**



handicap est compliqué, idem pour les salariés (68%) et pour les recruteurs (73%).

Des disparités selon les secteurs, et selon la taille de l'entreprise

La perception de difficultés pour l'embauche de personnes handicapées varie selon la taille de l'entreprise. **Seuls 25% des dirigeants de structures de moins de 10 salariés estiment facile d'embaucher une personne handicapée, contre 42% pour les dirigeants d'entreprises de plus de 20 salariés.** Cette fracture révèle un besoin de soutien et d'accompagnement pour les très petites entreprises, qui représentent l'écrasante majorité du tissu économique français.

Un écart encore plus important quand on s'attarde aux secteurs professionnels. Par exemple, **37% des dirigeants du secteur du commerce estiment qu'embaucher une personne handicapée est facile... contre seulement 6% pour les dirigeants du secteur agricole.**

Le principal frein qui ressort pour les recruteurs demeure les contraintes financières et techniques liées à l'aménagement du poste (43%). Contrainte là encore surestimée dans la mesure où seuls 10% des recrutements supposent des aménagements du poste de travail et qu'il existe des aides et services pour aider les employeurs.

Des retours très positifs pour les entreprises ayant une politique handicap

Les recruteurs se disent néanmoins majoritairement prêts à embaucher des personnes handicapées (59%), un chiffre qui monte en flèche pour les recruteurs d'entreprises ayant un référent handicap en leur sein (91%) et pour les recruteurs accompagnés par l'Agefiph (77%). Le référent handicap joue un rôle clé dans les organisations : **96% des dirigeants dont l'entreprise compte un référent handicap estiment que sa présence est essentielle pour améliorer l'inclusion des personnes handicapées.**

L'Ifop et l'Agefiph ont interrogé des salariés travaillant avec des personnes handicapées, et parmi elles, **80% estiment que cela leur permet de mettre en place de nouvelles manières de faire, et 64% affirment que cela ne change rien à leur quotidien.**

Le handicap psychique souffre du stigmate le plus fort

Le handicap psychique reste la situation de handicap la moins acceptée : **plus d'un tiers des salariés (34%) déclarent ne pas être prêts à travailler avec une personne en situation de handicap psychique, et seuls 16% des dirigeants jugent son intégration facile.**

Alors qu'en 2025, la santé mentale a été déclarée grande cause nationale, que les prises de parole de personnes concernées se succèdent et que **plus d'un tiers (35%) des recruteurs interrogés ont mis en place des actions liées à la santé mentale**, il est largement temps d'agir ensemble pour faire bouger les lignes.

« Les Jeux Paralympiques ont indéniablement été un succès, et ont permis de montrer un autre visage du handicap au monde entier. Nous



*ne pouvons que nous en féliciter ! Cependant, les fractures liées aux représentations persistent. Elles freinent de manière persistante l'embauche et limitent la place des personnes handicapées dans le monde professionnel. Un long chemin est encore à parcourir. » **déclare Christian Ploton, président de l'Agefiph.***

*« A l'Agefiph, nous croyons dur comme fer qu'ensemble nous pouvons lever les obstacles pour un monde du travail plus juste. Des solutions existent pour accompagner les employeurs et les personnes concernées. A l'heure où la santé mentale est désignée comme grande cause nationale, saisissons-nous de cette opportunité pour aller plus loin et faire de l'insertion des personnes handicapées une priorité ! » **déclare Caroline Dekerle, directrice générale de l'Agefiph.***

*« Cette huitième édition révèle un paradoxe français : jamais le handicap n'a été aussi visible dans l'espace public, jamais il n'est perçu aussi difficile à intégrer dans l'imaginaire professionnel. L'inclusion se bâtit dans la durée par la mise en place de mesures appropriées ou d'accompagnement. Le baromètre le démontre avec constance : c'est en particulier à l'épreuve de la réalité, dans la rencontre quotidienne, banale, ordinaire que se transforment les regards. » **déclare François Legrand, directeur d'études à l'Ifop.***

Consultez la publication du Baromètre [via ce lien.](#)

A propos de l'Agefiph

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail ainsi que les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2024, l'Agefiph a notamment financé et réalisé plus de 175 650 interventions auprès de personnes en situation de handicap et des entreprises.

Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur Twitter @Agefiph_

Contact Presse : agefiph@wellcom.fr - 01 46 34 60 60